

La Sidra

DE LA SEMAINE



PIN'HAS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé de son acte zélé par lequel il a tué le prince Zimri, de la tribu de Chimon, et la princesse de Midian avec laquelle il avait gravement fauté. D.ieu lui accorde une alliance de paix et la prêtrise.

Un recensement du peuple dénombre 601 730 hommes de vingt à soixante ans.

Moché reçoit les instructions concernant le partage de la terre entre les tribus et les familles d'Israël, sous forme de tirage au sort.

Les cinq filles de Tsélof'had organisent une pétition où elles demandent à Moché le droit d'hériter de la terre de leur père, mort sans fils. D.ieu accepte leur demande et l'incorpore dans les lois de l'héritage.

Moché habilite Yehochoua pour lui succéder et mener le peuple vers la Terre d'Israël.

La Paracha se conclut avec une liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles apportées le Chabbat, Roch 'Hodech (le premier jour du mois) et lors des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atsérét.

La lignée de Pin'has

Rachi, le célèbre commentateur, pose une question au sujet du premier verset de notre Paracha. Pourquoi la Torah souligne-t-elle une nouvelle fois que Pin'has était « le fils d'Élazar, fils d'Aaron le Prêtre » alors que cela avait déjà été mentionné auparavant ?

Rachi apporte la réponse suivante : « les Écritures retracent sa lignée jusqu'à Aaron [ici pour la seconde fois] parce que les tribus le ridiculisaient en s'écriant : « Avez-vous vu le descendant de Pouti dont le père de la mère (Yitro) engraisait les veaux pour le service idolâtre ? Et malgré cela, il a tué le prince de l'une des tribus d'Israël ! »

Ce commentaire suscite les questions suivantes :

1. Il est sûr qu'« engraisser des veaux » pour observer un culte idolâtre constitue un délit bien moins grave que le culte des idoles lui-même, qui est une hérésie. Pourquoi donc les tribus narguèrent-elles Pin'has à cause du fait que son grand-père « engraisait des veaux » alors qu'elles auraient pu avancer que Yitro avait, en fait, adoré toutes les idoles existantes ?

2. Pourquoi Rachi souligne-t-il que Yitro était le « le père de sa mère » et pas simplement son « grand-père » ?

3. Il est sûr que l'acte de vengeance de Pin'has représentait un affront personnel à la tribu de Shimon seule, dont Pin'has avait tué le prince. Nous aurions ainsi pu présumer que les autres tribus seraient reconnaissantes puisque l'action rapide de Pin'has avait interrompu un acte éhonté d'indécence publique et mis

Edito

Gan Israël : pour la vie !

Il existe des mots évocateurs, des termes qui emportent la joie, l'émotion, tout un bonheur de vivre. Il en est un, lié à la même période chaque année, et cette récurrence fait parfois perdre de vue sa beauté et sa grandeur. Cela s'appelle « Gan Israël » et la pratique française dénomme l'entreprise du nom, presque absurdement administratif, de « centres aérés ». Le Gan Israël est cependant bien autre chose et seule l'habitude fait que nous peinions à en percevoir la merveille. Car c'est de vies d'enfants qu'il s'agit. De fait, pendant toute la période, ils sont des milliers d'enfants juifs qui se retrouvent dans ce cadre, partout dans le monde. Venus de tous les horizons familiaux, intellectuels, mentaux, sociaux ou culturels, plus ou moins proches ou lointains de la tradition juive, des plus pratiquants aux plus oublieux, ils vivent là comme une manière de plénitude. Si l'entreprise est certes au « centre » des choses, ce dernier ne se contente pas d'être simplement « aéré » ; il est l'air lui-même. Il est cette source de vie irremplaçable qui assure que demain verra encore grandir le bonheur.

Cela ressemble à un rêve : un lieu où les enfants viennent parce qu'ils le désirent avec force, un lieu où le judaïsme s'apprend naturellement, non comme un objet d'étude mais comme une partie de soi-même, comme un élément chevillé à l'âme. C'est pourtant une réalité sereine. Les centres Gan Israël sont ouverts depuis le début du mois de juillet et souvent au mois d'août. Ils existent partout où ils sont nécessaires, il suffit de se renseigner sur le plus proche de chez soi. Quand on y réfléchit, ils ont un nom bien évocateur. « Gan Israël », cela se traduit littéralement par « jardin d'Israël ». Comme un jardin qui produit des fruits de délice, tout ce qui fait l'agrément et le plaisir du monde.

C'est ainsi que le choix se présente : faire de ce temps un moment d'allégresse ou une période d'ennui, le transformer en un enrichissement ou l'abandonner comme un dépérissement, y retrouver ce que l'on est pour mieux le vivre toute l'année ou... Tout cela dépend finalement, comme bien des choses, d'une simple décision. Il faut savoir la prendre. Les enfants le méritent et le demandent. Et cette demande porte loin. Elle sait ouvrir les Portes du Ciel sans que rien ne puisse s'y opposer. Elle résonne ainsi pure dans l'éternité jusqu'à susciter pour tous des bénédictions infinies, et amener la réalisation de la plus grande de nos espérances : la venue de la Délivrance.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

JEÛNE DU 17 TAMOUZ (repoussé) :
Dimanche 17 juillet 2022
Début : 3h 42 Fin : 22h 37

Suite en page 2

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 24
Sortie : 22h 41

Bordeaux 21.21
Deauville 21.35
Grenoble 20.57
Lille 21.28

Lyon 21.03
Marseille 20.53
Montpellier 21.00
Nancy 21.08
Nantes 21.33

Nice 20.46
Rouen 21.31
Strasbourg 21.01
Toulouse 21.09



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT PIN'HAS

A partir du dimanche 17 juillet 2022 Pose des Téléphones : 4h 41 Heure limite du Chema : 10h 00 Molad : jeudi 28 juillet à 19h 32 mn et 4 'Halakim Roch 'Hodech Av : vendredi 29 juillet 2022

fin à la plaie qui les accablait, sauvant ainsi de nombreuses vies. Sur quelle base Rachi conclut-il donc que toutes les tribus se moquaient de Pin'has ?

4. Les tribus ressentait-elles que Pin'has avait agi dans le cadre de la loi ou non ? Si elles pensaient que Pin'has avait agi en toute légalité, parce que « si quelqu'un cohabite avec une femme non-juive [publiquement], les zélotes ont le droit de le mettre à mort », quel était donc l'objet de leur plainte ? Et si, au contraire, elles estimaient que cette loi ne s'applique qu'à un zélé qui ressent une juste indignation, que Pin'has ne rentrait pas dans cette catégorie, et que donc, il n'avait aucun droit de tuer Zimri, pourquoi ne l'accusèrent-elles pas d'avoir versé du sang innocent plutôt que de mentionner que son grand-père avait engraisé des veaux destinés au culte idolâtre ?

L'explication

Dans son commentaire du verset 6 de la Parachah Balak, que nous avons lue la semaine dernière, Rachi explique pourquoi tout le monde pleurait plutôt que d'agir, devant l'effronterie de Zimri. « La loi lui fut cachée [à Moché]. Aussi éclatèrent-ils tous en pleurs. Lors de l'épisode du Veau d'Or, Moché avait fait face à six cent mille personnes... mais ici, il semblait perdu ! Cependant, cela fut orchestré de telle façon que Pin'has puisse venir et recevoir la récompense qu'il méritait. » Toutefois, les tribus ne pouvaient avoir eu connaissance du fait que D.ieu avait caché la loi à Moché (ni même l'imaginer) pour pouvoir récompenser Pin'has. Ainsi, quand elles virent que Moché choisit de ne pas agir et que Pin'has, lui, prit l'initiative de l'action, en présence de Moché, elles furent outragées. Comment Pin'has pouvait-il tant manquer de respect à l'égard de Moché et des autres Sages, sûrement conscients de la loi et n'ayant néanmoins pris aucune initiative ? Pin'has avait déshonoré Moché et les autres Sages en agissant en solitaire pour venger l'honneur de D.ieu !

Le fait que Moché ne demandât pas la condamnation de Pin'has pour meurtre, devant un tribunal, prouve en définitive qu'il avait agi en toute légalité. En revanche, les tribus n'en estimaient pas moins qu'il n'avait pas respecté Moché (ignorant que la loi lui avait été cachée par D.ieu). Cela les conduisit, dans leur désir de défendre l'honneur de Moché, à ressentir du mépris pour Pin'has. Et il est clair que toutes les tribus y tenaient beaucoup, pas seulement la tribu de Chimon. Pour elles, la nature « irrespec-

teuse » des actes de Pin'has était le signe qu'il ne s'était pas réellement comporté mû par une nécessité morale mais qu'il avait plutôt laissé libre cours à des côtés indésirables de sa personnalité. Pin'has, avaient-elles conclu n'était pas un homme de morale intègre mais en quelque sorte un opportuniste. Le fait qu'il se soit précipité pour tuer Zimri, avant même que Moché ait décidé quelle mesure appropriée devait être prise, suggérait qu'il avait une tendance à la violence et avait saisi la première opportunité qui se présentait, en accord avec la loi, pour verser du sang.

Quelles preuves avançaient les tribus pour justifier leur position ? Rachi explique leur démarche intellectuelle : « Avez-vous vu le descendant de Pouti dont le père de la mère engraisait les veaux pour le service idolâtre ? » Elles ne pouvaient tirer de preuve du fait que Yitro (Pouti) fût un idolâtre, parce que l'idolâtrie est une erreur idéologique qui ne se transmet pas héréditairement aux enfants. Par contre, elles avancèrent que Yitro avait une nature cruelle, puisqu'il ne nourrissait les veaux que pour les sacrifier. Et puisqu'une telle nature peut être héréditaire, le meurtre commis par Pin'has était l'expression de cette cruauté héritée de son grand-père. Par contre, déclarèrent-elles, celui que Pin'has avait tué était une personne intrinsèquement bonne, un prince de tribu qui avait à cœur les besoins de son peuple. En fait, Zimri avait agi comme il avait agi (bien que mal influencé) dans le seul but de prouver qu'il était permis de cohabiter avec une femme non juive, afin d'éviter à sa tribu d'être punie pour agir de même. Cet argument renforçait la démonstration des tribus : seul un individu cruel et sadique pouvait tuer un leader qui se souciait tant de son peuple !

La connexion de Pin'has avec Aharon

L'argumentation des tribus présente une grave faille. Outre le fait qu'il fut le petit-fils de Yitro, Pin'has était également le petit-fils d'Aharon. Comment pouvait-il donc avoir hérité des défauts de Yitro et non des qualités d'Aharon ? Pour répondre à ce contre-argument, les tribus insistèrent sur le fait que Yitro était « le père de la mère » de Pin'has. Par nature, les dispositions d'un fils sont plus similaires à celles de sa mère et celles d'une fille aux dispositions de son père. C'est ainsi que les tribus prétendaient que Pin'has devait avoir hérité des tendances issues du côté de son grand-père maternel et non de son grand-père paternel. Rachi explique donc : « Les Écritures retracent sa lignée jusqu'à Aharon », indiquant par là que Pin'has avait réellement hérité des qualités d'Aharon qui « recherchait la paix et obtenait que des hommes qui se querellaient finissent par s'aimer ». Telle était la preuve irréfutable que les intentions de Pin'has étaient absolument pures.



- ✓ Vos appareils auditifs pour 0€
- ✓ Garantie 4 ans
- ✓ Suivi et entretien illimités
- ✓ Déplacement à domicile
- ✓ 200€ d'accessoires offerts avec le code « SIDRA »

104 Av. de Flandre - 75019 Paris
52 Av. de Clichy - 75018 Paris
01.82.83.37.40

LES INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH

Beth Hanna

BETH 'HAYA MOUCHKA

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022 SONT OUVERTES

Vous pouvez appeler de 10h à 15h aux numéros suivants :

MATERNELLE
01 44 52 72 52

PRIMAIRE - COLLÈGE ET LYCÉE FILLES
01 44 52 72 54

ANNEXE GARÇONS
01 40 30 56 59

Ou écrire à : inscription.bethhanna@gmail.com

Etude du RAMBAM

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

- **DIMANCHE 17 JUILLET - 18 TAMOUZ**
Mitsva positive n° 171: C'est le commandement qui nous a été enjoint de donner un demi-sicle chaque année.
Mitsva positive n° 153: Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.
- **LUNDI 18 JUILLET - 19 TAMOUZ**
- **MARDI 19 JUILLET - 20 TAMOUZ**
- **MERCREDI 20 JUILLET - 21 TAMOUZ**
- **JEUDI 21 JUILLET - 22 TAMOUZ**
- **VENDREDI 22 JUILLET - 23 TAMOUZ**

Mitsva positive n° 153: Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

SAMEDI 23 JUILLET - 24 TAMOUZ

Mitsva positive n° 153: Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Mitsva positive n° 59: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers ainsi que dans les moments de détresses lorsque nous implorons D.ieu.

DES ENFANTS ET DES ARBRES

Rav Yaakov Biderman était consterné : le journal local de Vienne, en Autriche critiquait violemment son intention de construire une nouvelle école juive pour sa communauté. Après plusieurs années d'activité intensive dans la capitale autrichienne, cet émissaire du Rabbi avait grandement contribué à consolider les infrastructures communautaires : de plus en plus de parents étaient intéressés à permettre à leurs enfants de bénéficier d'une éducation juive de qualité qu'eux-mêmes n'avaient pas reçue. Rav Biderman avait besoin de structures solides pour cela car, entretemps, les classes aux effectifs de plus en plus nombreux se tenaient dans des préfabriqués peu confortables. En 1997, Rav Biderman fit connaissance de M. Ronald Lauder, un homme d'affaires possédant un bon carnet d'adresses qui était aussi l'ambassadeur américain en Autriche. Il lui demanda son aide pour trouver et financer un nouveau bâtiment :

- Je suis prêt à vous aider à trouver un véritable campus, répondit M. Lauder mais à condition que ce soit situé au centre-ville, dans un quartier digne de cet investissement !

- A mon avis, il vaudrait mieux privilégier le deuxième arrondissement où habitent de nombreuses familles juives. Mais les rues y sont étroites...

- Non ! Je tiens à ce que ce soit situé dans un quartier respectable...

« Entretemps, continue Rav Biderman, nous avons contacté un architecte pour qu'il prépare des plans même si nous n'avions pas encore le terrain. Cet architecte avait de nombreuses connaissances à la mairie. Un jour, il me téléphona car un des fonctionnaires municipaux avait suggéré de s'intéresser au Augarten Park, le parc le plus select de la ville, au bout du deu-

xième arrondissement. Ce parc avait appartenu auparavant à l'empereur Franz-Joseph : « A l'extrémité du parc, il y avait un terrain planté d'arbres. Mais, avant la Shoah, il appartenait à la communauté juive qui y avait installé un hôpital pour quelques malades de la tuberculose. Les Nazis avaient mis le feu au bâtiment - avec ses occupants - que leur sang soit vengé ! C'est là que vous devriez construire votre école ! ».

J'en ai immédiatement parlé à M. Lauder qui s'enthousiasma pour le projet. Le maire lui aussi accepta l'idée et trancha : « Le terrain est à vous ! ». Nous avons retroussé les manches et contacté les différents bureaux de la mairie pour obtenir leur accord et engager les travaux. C'est alors que les problèmes ont commencé.

Il faut comprendre que l'écologie en Autriche est sacro-sainte. Les stations de télévision et les journaux entreprirent une campagne en règle contre notre initiative. Dans les magasins, des activistes avaient installé des stands pour que les passants puissent signer des pétitions contre nous et les voisins s'organisèrent en comités de défense de la nature. Le maire cessa subitement de répondre à mes appels téléphoniques. Même les notables de la communauté juive craignirent que notre projet ne suscite une vague d'antisémitisme.

J'étais découragé, au bord du désespoir. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ce n'est qu'à ce moment-là que je me souvins que je n'avais pas écrit au Rabbi pour demander sa bénédiction. J'écrivis donc une longue lettre décrivant notre projet et priant pour sa réussite. Je l'envoyai par fax à New York pour qu'elle soit lue au Ohel, sur le tombeau du Rabbi.

Quelques jours plus tard, je reçus un appel d'un Juif survivant de la Shoah et actif dans la communauté. Il m'expliqua qu'une personnalité importante souhaitait me rencontrer. Il s'agissait de M. Hans Dichand, rédacteur en chef du journal « Kronen Zeitung », le plus grand quotidien du pays : tout politicien sait qu'il doit obtenir une interview dans ce journal pour se faire connaître et être élu.

M. Dichand vint me voir et expliqua : « Dans les années cinquante, mon journal a publié une tri-

bune aux relents antisémites. Je suis un homme croyant, j'ai dépassé les 80 ans et je veux réparer cette erreur : aidez-moi ! ». Au début je n'ai pas compris le lien entre son problème et le mien et je lui suggérai d'infléchir le ton de son journal en faveur d'Israël, en butte aux attaques incessantes de la presse arabe. A la fin de la semaine, le magazine

lu par presque toute la population autrichienne publia une énorme photo d'un enfant palestinien de cinq ans tenant fièrement une kalachnikov, avec la légende : « C'est ainsi que le Hamas incite les enfants au meurtre dès leur plus jeune âge ! ». Et le journal entama une lourde campagne contre la terreur palestinienne et ses multiples attentats, en Europe et ailleurs.

Deux semaines plus tard, l'homme me rappela : « Je sens que ce n'est pas suffisant. Que puis-je faire d'autre à votre service ? ». Ce n'est qu'à ce moment que je réalisai qu'en fait la bénédiction du Rabbi commençait à agir. Je racontai donc les problèmes que je rencontrai pour construire cette école - soi-disant pour des motifs écologiques. « J'ai compris ! » me coupa-t-il.

« Nous sommes pour les enfants ! » fut le gros titre du journal du lendemain. « Les enfants et les arbres doivent cohabiter harmonieusement ! » fut le gros titre deux jours plus tard. La campagne connut un tournant à 180 degrés en notre faveur.

Soudain, le maire se souvint de moi et me téléphona : « Comment se fait-il que nous n'entendions plus parler de vous... ? ». La télévision gouvernementale décida de publier un long reportage sur notre projet et la population se montra nettement plus favorable envers nous.

En quelques semaines, nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires, avec l'appui de l'extrême droite comme de l'extrême gauche. La cérémonie de la pose de la première pierre eut lieu en présence de tous les représentants de l'état et de l'ambassadeur d'Israël. La rue où se dressa finalement notre école fut appelée solennellement la « Rue du Rabbi de Loubavitch ».

Je possède deux caisses de coupures de presse : dans l'une, les propos désobligeants érucités avant que je n'écrive au Rabbi et, dans l'autre, les articles positifs qui parurent après cette lettre. Ce fut vraiment un miracle évident dont toute la ville de Vienne a pu témoigner.

Mena'hem Shaikévitz

Si'hat Hachavoua N° 1852

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

ATTENDRE SA VENUE CONSCIEMMENT

Maimonide enseigne qu'il est nécessaire, pour chacun, de « croire en Machia'h » et « d'attendre sa venue ». (Michné Torah, Hil'hot Mela'him, chap.11, Hala'ha 1) Le fait que soit ici soulignée la nécessité de ces deux attitudes indique qu'elles apportent chacune un élément particulier.

En effet, la foi peut rester cantonnée au spirituel, sans avoir de conséquence concrète. Ainsi, nos Sages (traité de Talmud Bera'hot 63a) remarquent que « un voleur invoque D.ieu » pour réussir dans son entreprise criminelle.

C'est pourquoi, outre la foi indispensable, chaque Juif doit aussi « attendre » la venue immédiate de Machia'h de telle manière que cette idée apparaisse dans sa pensée consciente.

(d'après Séfer Hasi'hot 5749, vol.1, p.351) H.N.

Orpi

**Orpi Optimum
Rudy HAROSCH**

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés**

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUAND COMMENCENT « LES NEUF JOURS » ?

A partir de Roch 'Hodech Av (cette année jeudi 28 juillet 2022 à la tombée de la nuit), on ne mange pas de viande et on ne boit pas de vin (sauf Chabbat) en souvenir des jours terribles qui aboutirent à la destruction du Temple de Jérusalem.

On ne fait pas de couture, on ne lave pas de linge (sauf pour les petits enfants et les personnes malades) et on ne repasse pas. On ne met pas de vêtements fraîchement lavés et repassés, sauf s'ils ont déjà été portés quelques instants avant cette période. On ne prend pas de bain et on évite les pratiques sportives dangereuses (par exemple la baignade en piscine ou à la mer).

On évite également de passer en jugement.

Certaines interdictions prendront fin dimanche soir 7 août à la sortie du jeûne et d'autres lundi 8 août au matin.

QU'EST-CE QU'UN SIYOUM ?

Un « Siyoum » est une fête qu'on organise lorsqu'on a achevé l'étude d'un traité talmudique. Le Rabbi avait demandé qu'on organise un Siyoum pendant chacun des « neuf jours » puisqu'une telle joie sainte est permise durant cette période. On peut participer en live à un Siyoum sur de nombreux sites Internet ou en écoutant chaque jour à la radio juive une personne qui achève l'étude du traité talmudique. Restez à l'écoute !

F.L.

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Réparation
Carrosserie
Peinture
Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)



véhicules de remplacement

☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

☎ 01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
 - Alarme & Télésurveillance
 - Contrôle d'accès & Interphonie
 - Serrurerie & Portes blindées
 - Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux**

Le BETH LOUBAVITCH vous propose

2 SÉMINAIRES D'ÉTUDES AUX 2 ALPES

1. Pour étudiants et familles

Possibilité d'hébergement
auprès des agences locales

**DU DIMANCHE 31 JUILLET
AU
DIMANCHE 21 AOÛT 2022**

Inscriptions au
01 45 26 87 60

En ligne:

bethloubavitch-etudiants.com/seminaire

2. Pour étudiantes

DU LUNDI 11 AU LUNDI 25 JUILLET

Inscriptions au **07 56 95 01 22**

seminaireetudiantes@gmail.com

RIMON

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES



CENTRES AÉRÉS GAN ISRAËL D'ÉTÉ
du 11 au 29 juillet 2022

PARIS 7 ^e & 15 ^e	Yossi Mergui	06 22 03 33 07	BRY/MARNE	Mme Asseraf	06 22 63 65 98
PARIS 11 ^e *	Israël Altabé	06 23 91 52 02	CLICHY/LEVALLOIS**	Lévi Uzan	06 49 54 35 66
PARIS 12 ^e **	Yossef Martinez	06 61 10 62 10	EPINAY	Yossef Abrahami	06 11 42 15 33
PARIS 13 ^e	Haim Assouline	06 20 87 35 05	LES LILAS	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
PARIS 19 ^e	Mendel Dawidowicz	07 67 57 65 01	MONTROUGE	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
PARIS 20 ^e	Mme Chabat	06 23 20 53 39	NEUILLY/SEINE	Mme Benhamou	06 69 72 15 53
ANTONY	Yoni Bokobza	06 46 39 87 85	PAVILLONS/BOIS	Mendel Ben Nephthali	07 82 19 48 26
AUBERVILLIERS	Mme Koskas	01 43 52 48 41	SARCELLES	Chnéor Albou	06 98 76 07 00
BONDY	Mendel Ben Nephthali	07 82 19 48 26	VILLIERS/MARNE	Mendi Mergui	06 31 19 94 92
BONNEUIL	Mme Altabe	06 69 04 81 20	YERRES	Eliahou Attal	06 87 51 66 27
BOULOGNE	Michaël Sojcher	06 20 44 07 63			

* 40 rue du Moulin Joly ** Ouvert en août



WWW.DIRECT-AUTO.FR

☎ 07.67.17.39.84 ☎ 09.75.77.22.34

DEMANDEZ ELIE OU JONATHAN

**Nouveau site internet pour simplifier
l'achat et la vente de votre véhicule**

